

Vie étudiante

Voici quelques informations à connaître pour préparer au mieux la rentrée au CNAC et l'arrivée à Châlons-en-Champagne.

Demande de visa

Les étudiants étrangers doivent effectuer leur demande de visa dès qu'ils ont connaissance de leur admission au CNAC car cette démarche peut s'avérer longue. Il est conseillé d'arriver en France le plus tôt possible afin d'effectuer toutes les démarches administratives et de trouver un logement. Plus d'informations sur les demandes de visa en cliquant [ici](#).

Coût de la vie

Les chiffres communiqués ci-après sont approximatifs. Ils sont repris à partir de pratiques et d'expériences d'anciens étudiants afin de donner une idée du minimum nécessaire pour suivre un cursus complet.

Logement et aides au logement

Le CNAC ne dispose pas de logements étudiants. Les étudiants choisissent majoritairement la colocation. Ils s'organisent et s'échangent les appartements vacants. Il faut prévoir entre 250 € et 500 € / mois pour se loger de cette façon.

Un espace d'accueil limité pour des caravanes est par ailleurs proposé par des particuliers.

Il est possible de bénéficier d'aides au logement (APL ou ALS). Pour cela, il faut déposer une demande auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF), 2, rue la Rochefoucauld Liancourt à Châlons-en-Champagne.

<http://www.caf.fr>

Pour faciliter les recherches de logement, nous conseillons aux étudiants de prendre contact avec les agences immobilières locales ou les bailleurs sociaux suivants :

Renaissance Immobilière Châlonnaise (RIC)
55, boulevard Hippolyte Faure
51005 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. +33 (0)3 26 68 37 11

Châlons en Champagne Habitat
7, Cours d'Ormesson - 51008 Châlons-en-Champagne
Tél. +33 (0)3 26 68 68 68

Plurial Novilia
5, quai Barbat - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél. +33 (0)3 26 70 18 23

Restauration au CROUS

Le CNAC prend en charge pour tous les étudiants les repas du midi, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires. Ils sont pris au restaurant universitaire du [Crous](#), 2 rue Saint-Dominique, Châlons-en-Champagne, entre 11h30 et 13h30.

Le restaurant universitaire est également accessible le soir (repas restant à charge de chaque étudiant : 3,25 €).

Transports

Afin de faciliter le transport dans la ville, il est conseillé de disposer d'un vélo.

La location de vélo pour 3, 10 ou 12 mois est possible auprès de la SITAC. Pour prendre rendez-vous : Allô Sitac Tél. +33 (0)3 26 69 59 00.

Étudier en France

Afin de faciliter une intégration rapide, le CNAC prévoit des cours de français en première année d'études au CNAC. Un test d'aptitude a lieu en début d'année scolaire afin d'évaluer les acquis de chacun.

L'examen du DELF (Diplôme d'Etude de Langue Française) est proposé à chaque étudiant ayant suivi les cours de français. Le CNAC prend à sa charge la moitié du coût d'inscription à l'examen.

Bourses étudiants

Les étudiants peuvent prétendre, sur critères sociaux, à deux types de bourse :

Bourse sur critères sociaux relevant du dossier social étudiant (DSE)

La demande de bourse doit être effectuée sur le site du Crous de Reims : <http://www.crous-reims.fr/bourse>.

Elle doit être formulée avant même d'avoir passé le concours d'entrée du Cnac (dès mi-janvier), par l'intermédiaire du dossier social étudiant en ligne qui permet de formuler 4 vœux dans 4 académies différentes. Chaque étudiant ne peut présenter qu'un seul dossier, même s'il est candidat à l'entrée dans plusieurs établissements ou s'il sollicite plusieurs aides, quelle que soit l'académie.

Bourse ne relevant pas du DSE (Fond national d'aide d'urgence, FNAU)

Cette aide financière personnalisée peut être sollicitée par les étudiants en difficulté issus de l'espace économique européen, se trouvant en situation :

- de rupture familiale avec leurs parents,
- d'indépendance avérée (sous conditions),
- ou de reprise d'études au-delà de l'âge limite prévu pour l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

L'étudiant doit justifier de sa propre déclaration fiscale, sans pension alimentaire de ses parents, d'un contrat de bail à son nom et d'un travail régulier lui ayant rapporté 3000€ sur les 12 mois précédant la demande.

Demande de renseignements par email : dve@crous-reims.fr

L'aide d'urgence peut prendre deux formes selon la situation :

- soit une aide ponctuelle si l'étudiant rencontre passagèrement de graves difficultés financières,
- soit une aide annuelle si l'étudiant rencontre des difficultés financières durables et qu'il ne bénéficie pas de la bourse d'enseignement sur critères sociaux.

Informations détaillées sur les bourses : <http://www.crous-reims.fr/bourse/>



Contacts en cas de difficultés :

La Maison des étudiants

13, rue Saint Dominique
51000 Châlons en Champagne
Tél : 03 26 26 32 14

Des personnes habituées à rencontrer des étudiants de toutes nationalités peuvent vous venir en aide dans les domaines suivants :

- Recherche de logement,
- Attribution de bourses et d'aides,
- Santé,
- Adhésion à la mutuelle,
- Restauration,
- Prise de rendez-vous auprès de l'assistante sociale (03.26.50.52.96),
- Recherche de jobs.

Pour une Aide alimentaire

La Croix rouge française

45 bis avenue du Général de Gaulle
Espace Gabriel Rigot
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
03.26.68.08.16

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les restaurants du cœur

57 faubourg Saint Antoine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE